



2026-2027

Restaurant Scolaire

Tout ce qu'il faut savoir !

Inscriptions

Un formulaire d'inscription sera distribué dans les cartables à la rentrée.

En cours d'année scolaire, le formulaire est disponible à la Mairie (Affaires Scolaires, 1er étage).

Formules de fréquentation

Tout repas pris au restaurant scolaire, même occasionnel, fait l'objet d'une inscription préalable.

Les enfants peuvent être inscrits

- Tous les jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi).
- 1, 2 ou 3 jours hebdomadaires : les jours sont fixés à l'inscription. Tout repas pris un autre jour que ceux fixés initialement, sera facturé comme repas occasionnel.
- De façon occasionnelle.
- Panier repas dans le cadre d'un PAI

Absences

Maladie : Les repas sont déduits de la facture à partir de 2 jours consécutifs d'absence, sur présentation d'un justificatif écrit dans un délai de 8 jours. Le certificat médical n'est pas obligatoire.

Convenance personnelle : Les repas sont déduits de la facture à partir de 2 repas consécutifs non pris, à condition d'avoir prévenu le service par courriel au moins 1 semaine à l'avance.

NB : L'école ne transmet pas les justificatifs à la Mairie. C'est aux parents de les fournir.

Portail Famille

L'activation de votre compte Portail famille est **OBLIGATOIRE**
En cas de difficultés, contactez le 05 61 98 43 41



Facturation & paiement

Une facture sera notifiée aux familles, mensuellement. Elle sera déposée sur le Portail Famille. Si la somme à payer est inférieure à 10 euros, le relevé sera envoyé après cumul avec le(s) relevé(s) suivant(s).

Le paiement doit être effectué avant la date d'échéance. Il peut être effectué :

Par prélèvement automatique à échéance (faire la demande en Mairie, bureau des Affaires scolaires)

En ligne : par CB via le Portail Famille

En espèces : directement auprès du Régisseur de Recettes (en Mairie).

Garde alternée

Les parents souhaitant des factures séparées doivent remplir chacun un formulaire d'inscription.

Contacts

Bureau des Affaires scolaires
Mairie - 1er étage

☎ 05 61 98 43 41
✉ affairescolaires@mairiemontesquieu.fr